

Orchestre de chambre de Paris

CONCOURS DES 28 & 29 OCTOBRE 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) VIOLON SOLO SUPER SOLISTE

PROGRAMME

PREMIER TOUR (Derrière paravent)

Concerto au choix (édition Bärenreiter)

W.A. MOZART - Concerto 4 ou 5

1^{er} mouvement avec cadence au choix

Trait d'orchestre :

R. SCHUMANN - Symphonie n°2

Scherzo, du début à mesure 54 (avec reprise)

SECOND TOUR

Concerto au choix

R. SCHUMANN – Concerto pour violon

1^{er} mvt jusqu'à mes.221

L. VAN BEETHOVEN - Concerto pour violon

1^{er} mvt jusqu'à mes.224 +cadence et fin du mouvement

F. MENDELSSOHN - Concerto en mi mineur

1^{er} mvt jusqu'à mes.351 (lettre K)

C. SAINT-SAËNS - Concerto n°3 op.61

1^{er} mvt en entier

J. BRAHMS - Concerto pour violon

1^{er} mvt jusqu'à mes.272 (lettre E) + cadence

A. DVORAK- Concerto pour violon

1^{er} mvt jusqu'à mes.216 (lettre G)

J.S. BACH – 2^{ème} Partita

Courante et Sarabande sans reprise

Traits d'orchestre :

F. SCHUBERT - SYMPHONIE N°2

1^{er} mouvement : de mesure 11 à mesure 47

L. VAN BEETHOVEN – SYMPHONIE N°1

2^{ème} mouvement, du début à mesure 26

B. BARTOK – Divertimento

3^{ème} mvt : de mesure 248 à mesure 316

A. SCHÖNBERG - La Nuit Transfigurée

de mesure 278 à mesure 294

S. PROKOFIEV - Symphonie n°1 *Classique*

2nd mouvement, du début à [C]

4^{ème} mvt : du début à 2 mesures avant [52]

TROISIEME TOUR (avec orchestre)

Traits d'orchestre :

M. RAVEL - MA MÈRE L'OYE

N°4 : de [4] à la fin

R. STRAUSS - LE BOURGEOIS GENTILHOMME

N°5 : en entier

N°4 : *Auftritt und Tanz der Schneider* (en entier)

Épreuve de joué dirigé***

W.A. MOZART - SYMPHONIE N°39

1^{er} mvt, exposition, ed Bärenreiter

INFORMATIONS

- Les traits d'orchestre sont à télécharger sur le site internet de l'Orchestre de chambre de Paris

<http://www.orchestredechambredeparis.com/recrutements/>

- Chaque candidat doit donc apporter le(s) jour(s) du concours ses partitions et celles de l'accompagnement au piano.

- Toutes les épreuves se joueront avec l'accord orchestre (la3 442hz).

- Toutes les œuvres peuvent être jouées ou rejouées dans toutes les épreuves. Quelle que soit l'épreuve en cours d'exécution, le jury se réserve le droit d'interrompre le candidat. Au contraire, s'il le juge utile, il pourra procéder à une nouvelle audition. Toutes les épreuves sont éliminatoires. Les décisions du jury sont sans appel.

*** Epreuve de Joué dirigé :

Le candidat doit jouer et diriger l'orchestre de sa place de 1^{ère} chaise, mener et orienter le travail pour obtenir le meilleur résultat. Le président du jury pourra participer également en faisant des propositions.